

Conservation du CC en seconde session : NON

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024 / 2025

Note minimale permettant la compensation
au sein d'une UE : 6

Modalités de contrôle des connaissances du PREMASTER ARTS

Responsable.s : Anne Pellois

Codes UE = Unité d'Enseignement / EC = Elément Constitutif	Libellés UE/EC	Nombre de Crédits	Type d'évaluation CC (Contrôle continu) et/ou ET (Evaluation terminale) et/ou CP (Contrôle partiel) et pondération le cas échéant			Nature de l'épreuve de première session (écrit, oral, rapport, projet)		Période 1 (semaine calendaire)	Nature de l'épreuve de seconde session	Période 2 (semaine calendaire)
			CC	CP	ET	CC	ET			
Fondamentaux interarts 20 ects										
S1 et S2										
Au choix										
ART3105	Interarts théâtre musique 1	5 ects	100%			2 écrits			1 écrit 2h	semaine 26
ART3106	Interarts cinéma histoire de l'art 1	5 ects	100%			2 écrits			1 écrit 2h	semaine 26
ART3201	Archiver la transmission	4 ects	100%			documentation numérique d'une archive audiovisuelle			1 écrit 2h	semaine 26
ART3205	Interarts théâtre musique 2	5 ects	100%			2 écrits			1 écrit 2h	semaine 26
ART3206	Interarts cinéma histoire de l'art 2	5 ects	100%			2 écrits			1 écrit 2h	semaine 26
ART3302	Conférences interarts: rencontres professionnelles	2,5 ects	100%			1 écrit			1 écrit 2h	semaine 26
ART4201	Journée de recherche interartistique	2,5 ects	100%			1 compte-rendu			1 écrit 2h	semaine 26
Cours au choix dans une autre discipline artistique		Nombre d'ects équivalent aMCC selon le cours								
Fondamentaux disciplinaires 20 ects										
S1 et S2										
Théâtre										
Au choix										
THE3105	Formation initiale à la régie théâtrale	3 ects	100%			1 rapport d'activité technique			1 rapport d'activité technique	semaine 26
THE3205	Formation initiale à la régie théâtrale	3 ects	100%			1 rapport d'activité technique			1 rapport d'activité technique	semaine 26
THE3202	Atelier dramaturgique	5 ects	100%			1 proposition de plateau			1 écrit 2h	semaine 26
THE3302	Dramaturgies textuelles: écrire et réécrire les modèles	5 ects	100%			1 écrit ou un oral			1 écrit ou un oral	semaine 26
THE3301	La recherche en théâtre: histoire, objets, méthodes	4 ects	100%			1 écrit			1 écrit 2h	semaine 26
Cours au choix THE dans l'offre de formation des cours en théâtre		s équivalent aMCC selon le cours								
Musique										
Au choix										
MUS-3101	Masterclass musicologie	2,5 ects	100%			1 compte-rendu			1 compte-rendu	semaine 26
MUS-3102	Technique de la musique (harmonisation clavier)	3 ects	100%			1 écrit			1 écrit 2h	semaine 26
MUS-3103	Musiques de film	3 ects	100%			1 écrit			1 écrit 2h	semaine 26
MUS-3203	Technique de la musique (harmonisation clavier)	3 ects	100%			1 écrit			1 écrit 2h	semaine 26
MUS-3201	Masterclass musicologie	2,5 ects	100%			1 compte-rendu			1 compte-rendu	semaine 26
Cours au choix MUS dans l'offre de formation des cours en musicologie		Nombre d'ects équivalent aMCC selon le cours								
Cinéma										
Au choix										
CINE-4107	Masterclass cinéma	2,5 ects	100%			1 compte rendu			1 compte-rendu	semaine 26
CINE-4207	Masterclass cinéma	2,5 ects	100%			1 compte rendu			1 compte-rendu	semaine 26
Cours au choix CINE dans l'offre de formation des cours en cinéma		Nombre d'ects équivalent aMCC selon le cours								
Histoire de l'art										
Au choix										
ART-3103	Master class histoire de l'art	2,5 ects	100%			1 compte-rendu			1 compte-rendu	semaine 26
ART3306	Pratiques curatoriales (IAC)	5 ects	100%			1 compte-rendu			1 compte-rendu	semaine 26
ART-4101	Art et guerre aux 20e et 21e siècles	5 ects	100%			1 écrit			1 écrit 2h	semaine 26
ART-4203	Séminaire d'histoire de l'art	5 ects	100%			1 écrit			1 écrit 2h	semaine 26
Cours au choix dans l'offre de formation d'art ou de Philosophie de l'art		Nombre d'ectopre aux cours.								
Ouverture 20 ects										
S1 et S2										
Tout cours dans une autre discipline artistique ou au sein de l'offre de formation de l'ENS de Lyon. 20 ects en outils de validation propre aux cours.										

Pour rappel - Conformément au Règlement des études de l'ENS de Lyon (Section V-Article 15-Les modalités de compensation des unités d'enseignement), pour les Étudiants inscrits administrativement à l'ENS de Lyon, aucune compensation n'est possible entre les unités d'enseignement, ni entre les semestres.

La note de 2de session remplace toujours à la fois la note de CP et la note d'ET obtenues en première session, et parfois la note de CC (en fonction du choix fait plus haut).
Pour l'évaluation des stages de SEE et mémoires de recherche de LSH, la seconde session éventuelle n'est ouverte qu'aux étudiants ne s'étant pas présentés à la première session.
Pour les cours relevant à titre principal d'une autre formation, ou opérés par un établissement co-accrédité, renvoyer aux MCC de ladite formation ou dudit établissement.